Espace européen de l'enseignement supérieur République Française MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ශශශ නනනන

GROUPE ESC DIJON BOURGOGNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE DIJON – GRADE DE MASTER

33333 BBBBB

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 443-2, L 641-5, D 612-34,
Vu le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion,
Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique reconnus par l'État,
Vu l'arrêté du 15 septembre 2008 (renouvelé par l'arrêté du 25 août 2010) autorisant l'établissement à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et conférant à ses titulaires le grade master,

Vu le procès-verbal du jury de fin de scolarité du 12 février 2015, attestant que l'intéressé(e) né(e) le 22 août 1990 à LISIEUX (France) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du

DIPLÔME DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE DIJON Grade de Master

Le diplôme de l'École Supérieure de Commerce de Dijon est délivré au titre de l'année universitaire 2013/2014

À Monsieur Quentin DUMONT À qui est conféré le grade de Master.

Vu et approuvé. Fait à Dijon, le 12 février 2015,

Le/La Titulaire

Directeur Groupe ESC Dijon-Bourgogne Stéphan BOURCIEU Le Président du Jury Grégory WEGMANN Le Recteur de l'Académie Chancelier des Universités Denis ROLLAND

1

DE

Chijo